

DELIBERATION
présentée lors de l'Assemblée Générale de la CCI Haute-Savoie,
le Jeudi 18 Janvier 2018

**« Délibération relative à la grille tarifaire 2018 du Service Particulier
(hors Formation et Equipements Gérés) de la CCI Haute-Savoie »**

Contexte

Un des engagements du plan de mandature de la CCI est de faire évoluer son modèle économique pour maintenir la part des ressources propres.

La politique tarifaire mise en place, validée par le Bureau du 14/04/2011 et l'Assemblée Générale du 05/05/2011, prévoit notamment une augmentation annuelle du tarif des prestations.

Il est rappelé les éléments suivants :

- des effets de levier pour générer des sources d'augmentation de recettes ont été activés en 2015 (cf. révision de la politique tarifaire validée par le Bureau du 21/10/2014 et l'AG du 25/11/2014)
- sur 44 prestations, possibilité de faire évoluer la tarification de 20 prestations uniquement dont 7 sont aujourd'hui payantes (cf. critères validés par le Bureau du 14/04/2011 et l'AG du 5 mai 2011) ; le tarif des autres prestations est conditionné par l'Etat, nos financeurs ou défini par le réseau des CCI
- l'harmonisation régionale des tarifs des formalités internationales sur la base des tarifs pratiqués par la CCIP depuis le 1^{er} janvier 2017 (cf. Bureau du 22/09/2016 et AG du 13/10/2016).

Compte tenu des problématiques budgétaires, il est recommandé de réaliser une augmentation des tarifs de 5%.

Il vous est proposé de valider la délibération suivante :

Délibération

« L'Assemblée Générale de la CCI Haute-Savoie, réunie le 18 Janvier 2018 à Annecy,

- après avoir entendu l'exposé de son Président Guy METRAL concernant l'élaboration des tarifs 2018,
- après avoir pris connaissance de la grille tarifaire proposée,
- étant entendu que cette grille tarifaire
 - porte sur les prestations du Service Particulier (hors Formation et Equipements Gérés),
 - annule et remplace tous les tarifs validés précédemment
- décide de :
 - valider une augmentation des tarifs 2018 de 5 %,
 - valider les tarifs 2018 des prestations des Départements Appui aux Entreprises et Economie et Développement Local,
 - mettre en œuvre cette grille tarifaire au 1^{er} février 2018. »

.../...

Résultat du vote

Quorum : 20

Nombre de membres : 39

Nombre de membres en exercice : 39

Nombre de membres présents : 27

Nombre de voix pour : 27

BON Franck, BOURRET Marie-Elisabeth, BUCHHOLZER Jean-François, BUTTAY Jean-François, CARRIER Philippe, CECCON Christophe, COLLARD-FITTE DE SOUCY Renaud, DETURCHE Thierry, DIZERENS Sylvain, DUFOUR Annie, FADILI Khadija, FEDELE Claude, FERIGO André, GAUD Yves-Edouard, GIRAUD David-Alexandre, HYZARD Jean-Louis, JACQUIN Emmanuel, LATHUILLE Pierre, LAVILLA Dominique, MAYBON Valérie, MERMILLOD-BLONDIN Hubert, METRAL Guy, MONOD Grégory, PANTALACCI Eric, PAYOT-PERTIN Henri, POCHARD Olivier, SADOUX Richard

Nombre de voix contre : 0

Nombre d'abstention : 0

Nombre de refus de vote : 0

Le Secrétaire
Thierry DETURCHE



Le Président
Guy METRAL

